

RETOUR SUR INNOVATION

Centres d'excellence de l'Ontario inc.

États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015







| 6 | Centres d'excellence de l'Ontario | |
|---|--------------------------------------|--|
| | Où l'avenir se réalise | |

Notre rôle et notre approche

Les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO) collaborent avec l'industrie, les milieux académiques et le gouvernement pour stimuler l'innovation produite par les entreprises et en accélérer la commercialisation. Notre rôle est celui d'un intermédiaire dans la commercialisation. Nous la favorisons directement en soutenant les PME et entreprises émergentes dans la commercialisation de nouvelles technologies et services créatifs, et indirectement en aidant à construire une capacité d'innovation dans les régions et les secteurs.

Nous mettons en contact avec des sociétés nouvelles et émergentes tout autant que de grandes entreprises bien établies, avec les ressources et l'expertise de nos universités, collèges et hôpitaux de recherche de calibre mondial. Par le biais de nos investissements en recherche collaborative, des transferts de connaissances entre l'industrie et les milieux académiques et du potentiel élevé des entreprises technologiques en démarrage, nous faisons la promotion de la commercialisation de nouvelles technologies dans de nombreux secteurs, afin de maximiser l'avantage concurrentiel de l'Ontario dans l'économie mondiale. Nous offrons aussi notre soutien aux jeunes entrepreneurs et favorisons l'émergence d'une culture d'entrepreneuriat sur les campus et partout dans la province.

Les programmes et initiatives stratégiques des CEO reposent sur un dialogue constant avec nos parties prenantes de l'industrie, des milieux académiques et du gouvernement. Nous sommes ainsi à même d'identifier et surmonter les barrières à la collaboration et les défis liés à la commercialisation. Cela nous positionne aussi très solidement pour capitaliser sur des opportunités enthousiasmantes nées de la recherche financée par les fonds publics.

Organisme sans but lucratif, les CEO reçoit son financement de fonctionnement et de programmes du gouvernement de l'Ontario ainsi que du gouvernement fédéral. Nous sommes fièrement membre du Réseau ontarien des entrepreneurs (ROE).

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centres d'excellence de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centres d'excellence de l'Ontario Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centres d'excellence de l'Ontario Inc. au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada UP

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés Le 17 juin 2015 Toronto (Ontario)

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs | | |
| Court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 61 571 779 | 46 331 624 |
| Débiteurs | 362 404 | 275 062 |
| Subventions à recevoir (Note 2) | 3 847 866 | 745 602 |
| Frais payés d'avance et dépôts | 396 498 | 307 800 |
| | 66 178 547 | 47 660 088 |
| Prêts à recevoir (Note 3) | 21 | 18 |
| Placements (Note 4) | 5 005 677 | 38 030 |
| Immobilisations corporelles (Note 5) | 130 785 | 180 242 |
| | 71 315 030 | 47 878 378 |
| Passifs et soldes du fonds | | |
| Court terme | | |
| Créditeurs et frais courus | 8 330 345 | 5 795 196 |
| Subventions et apports reportés (Note 6) | 40 145 008 | 27 599 041 |
| | 48 475 353 | 33 394 237 |
| Subventions et apports reportés (Note 6) | 13 811 279 | 5 500 400 |
| | 62 286 632 | 38 894 637 |
| Soldes de fonds | | |
| Non affectés | 528 398 | 483 741 |
| Affectés à l'interne (Note 7) | 8 500 000 | 8 500 000 |
| | 9 028 398 | 8 983 741 |
| | 71 315 030 | 47 878 378 |
| | | |

administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

| | Affectés à l'interne | Non affectés | 2015 Total | 2014 Total |
|---|-------------------------|--------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds, au début de l'exercice | 8 500 000 | 483 741 | 8 983 741 | 9 035 337 |
| Excédent (insuffisance) des produits | | | | |
| sur les charges de l'exercice | _ | 44 657 | 44 657 | (51 596) |
| Soldes de fonds, à la fin de l'exercice | 8 500 000 | 528,398 | 9,028.398 | 8 983 741 |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Wichael Northe administrateur BWilks

| | | | | | | | | | 2015 | 2014 |
|--|------------------|--------------|----------------|--------------------|------------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|--------------|------------|
| | | | | | Incubateurs d'Entreprises | | | | | |
| | | | Programme pour | Programme de | Reliés au Campus | | | | | |
| | Fonds | Programme | le calcul | Démonstration du | et Activités | | | | | |
| | d'administration | spécial pour | numérique | principe en | entrepreneuriales | Programme Young | Programme | Programme | | |
| | générale | l'énergie | intensif | sciences médicales | sur le campus | Entrepreneur Seed | Talent <i>Edge</i> | Avancée <i>Santé</i> | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | |
| Subventions | 26,871,582 | - | - | - | - | - | - | - | \$26,871,582 | 29,730,086 |
| Apports sectoriels | 1,540,006 | 73,786 | - | - | - | - | 217,500 | - | 1,831,292 | 982,307 |
| Autres apports du gouvernement | - | 1,313,101 | 2,053,280 | 773,857 | 3,909,562 | 3,763,844 | 5,026,290 | 843,742 | 17,683,676 | 7,665,829 |
| Intérêts | 200,420 | - | 4,121 | 9,541 | - | - | - | - | 214,082 | 194,065 |
| Autres | 742,525 | - | - | - | - | - | - | - | 742,525 | 941,748 |
| | 29,354,533 | 1,386,887 | 2,057,401 | 783,398 | 3,909,562 | 3,763,844 | 5,243,790 | 843,742 | 47,343,157 | 39,514,035 |
| Charges | | | | | | | | | | |
| Charges du programme | | | | | | | | | | |
| Collaboration entre secteur et | 11,770,990 | 1,123,017 | 1,500,000 | | | | 5,243,790 | | 19,637,797 | 12,535,810 |
| établissements d'enseignements | 11,//0,990 | 1,123,01/ | 1,500,000 | - | - | - | J,24J,/ 30 | - | 19,03/,/9/ | 12,555,610 |
| Commercialisation | 3,284,727 | 250,000 | - | 718,073 | - | - | - | 781,419 | 5,034,219 | 10,563,211 |
| Jeunesse et entrepreneuriat étudiant | 469,413 | - | - | - | 3,685,560 | 3,652,364 | - | - | 7,807,337 | 2,141,202 |
| Partenariats pour le transfert de | _ | - | - | _ | _ | - | - | _ | - | 480,007 |
| technologie | | | | | | | | | | |
| Événements et commandites | 1,340,581 | - | 82,905 | - | - | - | - | - | 1,423,486 | 1,398,865 |
| | 16,865,711 | 1,373,017 | 1,582,905 | 718,073 | 3,685,560 | 3,652,364 | 5,243,790 | 781,419 | 33,902,839 | 27,119,095 |
| Développement de programmes | 7,199,399 | 13,870 | 474,496 | 65,325 | 224,002 | 111,480 | - | 62,323 | 8,150,895 | 7,761,175 |
| Soutien et administration pour les programmes | 5,244,766 | - | - | - | - | - | - | - | 5,244,766 | 4,685,363 |
| | 29,309,876 | 1,386,887 | 2,057,401 | 783,398 | 3,909,562 | 3,763,844 | 5,243,790 | 843,742 | 47,298,500 | 39,565,631 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur | | | | | | | | | | |
| les charges de l'exercice | \$44,657 | - | - | | - | - | - | - | 44,657 | (51,596 |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) | | |
| | | |
| | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice | 44,657 | (51,596) |
| Éléments hors trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 103,005 | 253,547 |
| Radiation des prêts à recevoir (Note 3) | 749,987 | 749,992 |
| Radiation des prêts à recevoir (Note 3) | - | 2 |
| Radiation des placements (Note 4) | 748,296 | 1,394,958 |
| Variation de la juste valeur des placements | 32,357 | (18,288) |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | (87,342) | 1,089,392 |
| Subventions à recevoir | (3,102,264) | (166,807) |
| Frais payés d'avance et dépôts | (88,698) | (106,544) |
| Créditeurs et frais courus | 2,535,149 | 1,235,939 |
| Subventions et apports reportés | 20,856,846 | 17,473,363 |
| | 21,791,993 | 21,853,958 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (53,548) | (87,745) |
| Acquisition de placements (Note 4) | (5,748,300) | (1,394,964) |
| Avances sur prêts à recevoir (Note 3) | (749,990) | (749,995) |
| | (6,551,838) | (2,232,704) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 15,240,155 | 19,621,254 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice | 46,331,624 | 26,710,370 |
| | | 46,331,624 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice | 61,571,779 | 40,331,624 |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

1 Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous :

(a) Nature de l'organisme

Les Centres d'excellence de l'Ontario inc. (« CEO ») ont été constitués en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario le 3 juillet 2003 à titre d'organisme sans but lucratif sans capital social. Les principaux objectifs des CEO sont de stimuler, promouvoir, nourrir, commanditer et orienter la recherche fondamentale et appliquée afin de soutenir l'évolution des besoins et les défis des entreprises de l'Ontario; de faciliter la formation et l'éducation des chercheurs, des boursiers, des scientifiques et des ingénieurs dans les domaines qui concernent les entreprises de l'Ontario; et de faciliter le transfert, le partage et la diffusion de l'apprentissage, la connaissance et la technologie entre les universités et les entreprises de l'Ontario.

(b) Méthode comptable

L'organisme prépare ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(c) Comptabilisation des produits

Les CEO financent différents projets de recherche et des activités à même les fonds reçus à titre de subventions du Ministère de la Recherche et de l'Innovation (« MRI »), d'autres sources du gouvernement provincial et fédéral et de l'industrie. Les CEO Canada utilisent la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel les frais connexes sont engagés. Dans le cadre des activités des CEO, les partenaires de projet doivent cofinancer différents projets et différentes activités; toutefois, les CEO ne comptabilisent pas ces fonds et apports en espèces dans ses états financiers, car ils sont versés directement par les partenaires de projet aux organismes qui les réalisent.

Les apports à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que revenu selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles liées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêt provenant des prêts à recevoir sont comptabilisés sur une base de caisse en raison de l'incertitude du rendement futur des sociétés auxquelles ces prêts sont accordés.

L'intérêt sur les placements à court terme est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les montants sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

(d) Solde de fonds non affecté

Le solde de fonds non affecté représente les revenus cumulés (nets) découlant des intérêts et des sources autres que les subventions du gouvernement et les apports de l'industrie. Pour bien des programmes courants, l'utilisation des revenus d'intérêt fait l'objet de limites contractuelles, et ils sont retournés ou investis chez le bailleur de fonds.

(e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de placements hautement liquides dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins.

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

1 Principales méthodes compatables - (suite)

(f) Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir sont comptabilisés à la valeur nominale en raison de l'incertitude liée au rendement futur des sociétés sous-jacentes. Une provision à l'égard de la valeur nominale est constituée afin de tenir compte de cette incertitude. Les fonds perçus à titre de remboursement de capital ou d'intérêts sont portés en diminution des dépenses liées aux programmes à la date du remboursement.

(g) Placements

Les CEO reçoivent des actions dans des sociétés non affiliées qui représentent soit un recouvrement de frais engagés par les CEO dans le cadre d'une attribution, soit une rétribution pour le travail effectué par les CEO afin de faire passer une possibilité d'affaires au stade de l'investissement et en tant qu'élément de contrepartie lors de l'émission de prêts et d'obligations non garanties. Les placements sont effectués dans des sociétés à l'égard desquelles les CEO n'exercent aucun contrôle et ne sont en mesure d'exercer aucune influence notable. Les placements sont initialement comptabilisés au montant investi et immédiatement réduit à la valeur comptable nominale au moyen d'une provision pour moins-value en raison de l'incertitude initiale entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes. La provision pour moins-value est renversée lorsqu'un événement indiquant une amélioration importante de l'entité émettrice. Si un placement devient transigé en bourse, toute provision pour moins-value résiduelle est renversée et le placement est comptabilisé à la juste valeur. Le produit tiré de la vente des placements est comptabilisé en revenus au moment de la vente des placements.

(h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées aux fins des CEO sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

Matériel informatique 3 ans Mobilier et agencements 5 ans

durée du bail Améliorations locatives

(i) Actifs et passifs financiers

Les CEO évaluent initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Les CEO évaluent ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements (se reporter à la Note 1g).

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des débiteurs, des subventions à recevoir, des prêts à recevoir et de certains placements.

Les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement et comprennent les créditeurs et les frais courus.

La direction est d'avis que les CEO ne sont pas exposés à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers, sauf pour les prêts à recevoir qui sont comptabilisés à la valeur nominale en raison de l'incertitude entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes (Note 3).

(j) Impôts sur le résultat

Les CEO sont des organismes sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, par conséquent, ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1) (j) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

(k) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Par conséquent, il pourrait y avoir des écarts entre ces estimations et les résultats réels. Les comptes exigeant des estimations importantes comprennent le recouvrement des comptes et les prêts à recevoir, l'évaluation des placements et l'échéance des subventions et apports reportés.

(l) Ventilation des charges

Les CEO exploitent un certain nombre de programmes comme le soulignent la Note 8 et les états des résultats. Les coûts de chaque programme comprennent les coûts en personnel, les installations et les autres dépenses qui découlent directement des activités liées aux services. Les CEO encourent également un certain nombre de charges de fonctionnement général qui sont communes à l'administration des CEO et de chaque programme de financement de base. Les CEO répartissent certaines de ses charges de fonctionnement général en identifiant la base de ventilation de chaque charge de composante et appliquent cette base de manière constante à chaque exercice. Les charges de gouvernance et de gestion générale ne sont pas ventilées. D'autres charges de fonctionnement général sont attribuées aux programmes de financement basés comme suit :

- salaires et avantages sociaux proportionnellement selon le même pourcentage que les salaires et avantages sociaux directs de ces programmes;
- (ii) technologie de l'information (TI) et installations proportionnellement sur la base des coûts totaux du programme, exclusion faite les coûts des services TI;
- (iii) autres charges communes proportionnellement sur la base du coût total.

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

2 Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir consistent un montant de 618 116 \$ (2014 - 245 202 \$) dû par l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud-est de l'Ontario et d'un montant de 1 400 000 \$ (2014 - 500 400 \$) dû au ministère de la Recherche et de l'innovation et 1 829 750 \$ (2014 - Néant \$) dus par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure de l'Ontario.

3 Prêts à recevoir

Le portefeuille des prêts à recevoir regroupe des billets à ordre non garantis et des obligations non garanties convertibles. Les billets à ordre non garantis ne portent pas intérêt. Les obligations non garanties convertibles portent intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 % ou 2 % par année ou au taux fixe de 6 % à 8 %. Les intérêts sont calculés et composés selon les modalités des obligations non garanties et comportent des dates d'échéance oscillant entre 12 mois et 36 mois. Dans l'éventualité où un financement important serait entrepris par l'entité sous-jacente, les obligations non garanties convertibles et l'intérêt (s'il y a lieu) seront convertis en actions ordinaires selon les modalités des ententes. De temps à autre, le remboursement du capital et des intérêts sur les prêts à recevoir peut survenir si un financement important n'a pas lieu.

Les CEO a radié chacun des prêts à une valeur nominale de 1 \$ en raison de l'incertitude qui entoure le rendement futur des sociétés sous-jacentes. Les CEO ont émis 749 990 \$ (2014 - 749 995 \$) en financement pour trois entreprises en démarrage et a fourni ces montants au moyen d'une radiation directe de 749 987 \$ (2014 - 749 992 \$) au cours de l'exercice. Au 31 mars 2015, les prêts avaient une valeur nominale de 2 608 747 \$ (2014 - 1 858 757 \$) assortie d'une provision de 2 608 726 \$ (2014 - 1 858 739 \$) découlant en une valeur comptable de 21 \$ (2014 - 18 \$).

Au cours de l'exercice 2014, un prêt d'une valeur comptable de 1 \$ et d'une valeur nominale de 225 000 \$ a été converti en actions ordinaires et équivalents. De plus, deux prêts d'une valeur comptable de 2 \$ et d'une valeur nominale de 205 000 \$ accordés antérieurement ont été radiés, car ils n'ont pas respecté les exigences d'étape pour le remboursement ou la conversion. Pour l'exercice 2015, aucun prêt n'a été converti en actions ordinaires ou équivalentes, ou radiées. Aucun prêt n'a été remboursé au cours des exercices 2015 ou 2014.

Placements

Au 31 mars 2015, les CEO détenaient des placements dans une société ouverte (2014 - une) d'une juste valeur de 5 627 \$ (2014 - 37 984 \$) et 50 (2014 - 46) dans des entreprises à capital fermé inscrits au coût moins la dépréciation d'une valeur de 50 \$ (2014 46 \$). Les CEO ont comptabilisé une provision pour moins-value sur les placements dans les entreprises à capital fermé en raison de l'incertitude qui entoure le rendement futur des sociétés sous-jacentes.

Les placements comprennent un certificat de placement garanti non rachetable de 5 000 000 \$ (2014 - Néant \$) portant intérêt au taux annuel de 1,62 % et venant à échéance le 1er avril 2016.

5 Immobilisations corporelles

| | | | 2015 |
|-------------------------|-----------|---------------|---------|
| | | Amortissement | Valeur |
| | Coût | cumulé | nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Matériel informatique | 642,351 | 601,180 | 41,171 |
| Mobilier et agencements | 475,595 | 432,678 | 42,917 |
| Améliorations locatives | 874,415 | 827,718 | 46,697 |
| | 1,992,361 | 1,861,576 | 130,785 |

| | | | 2014 | |
|-------------------------|-----------|---------------|---------|--|
| | | Amortissement | | |
| | Coût | cumulé | nette | |
| | \$ | \$ | \$ | |
| Matériel informatique | 630,725 | 541,520 | 89,205 | |
| Mobilier et agencement | 442,619 | 411,498 | 31,121 | |
| Améliorations locatives | 865,469 | 805,553 | 59,916 | |
| | 1,938,813 | 1,758,571 | 180,242 | |

L'état des résultats comprend un amortissement de 103 005 \$ (2014 - 253 547 \$).

6 Subventions et apports reportés

Le financement de base reporté représente les fonds du gouvernement non utilisés reçus par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure, ce qui correspond au financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant et qui est lié aux activités des exercices à venir.

Les apports de programme reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, destinés à des activités affectées à l'externe qui représentent le financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant et qui est lié aux activités des exercices à venir.

Les autres apports reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, provenant du gouvernement et d'ailleurs destinés à des activités affectées à l'externe pour d'autres programmes qui représentent le financement reçu pendant l'exercice courant et qui est lié aux activités des exercices à venir.

6 Subventions et apports reportés - (suite)

| | | | | | | | | | | | | | 2015 |
|--------------------------------------|------------------------|--|--|--|---|--|---|--|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|----------------|--------------|
| | Financement de base | Programme spécial pour l'énergie | Incubateurs d'Entreprises Reliés au Campus et Activités entrepreneuriales sur le campus | Programme d'innovations dans le domaine social (SIP) | Programme d'initiatives pour les scientifiques et ingénieurs en affaires | Programme pour le calcul numérique intensif | Programme de Démonstration du principe en sciences médicales | Programme pour la coentreprise Ontario-Alberta | Programme Young Entrepreneur Seed | Programme Talent <i>Edge</i> | Programme AvancéeSanté | Autres apports | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Subventions et apports reportés | | | | | | | | | | | | | |
| au début de l'exercice | 7,423,471 | 2,624,721 | 5,000,000 | - | - | 53,280 | 773,857 | 2,000,000 | 2,000,000 | 10,000,000 | 800,000 | 2,424,112 | 33,099,441 |
| Subventions et apports reçus | 31,000,000 | 32,991 | 20,000,000 | - | - | 2,000,000 | 1,200,000 | 1,000,000 | 8,730,685 | 217,500 | 1,017,000 | 2,500,774 | 67,698,950 |
| Revenus de placement gagné | - | - | - | - | - | 4,121 | 9,541 | - | - | - | - | - | 13,662 |
| Montants comptabilisés comme revenus | (26,871,582) | (1,386,886) | (3,909,562) | - | - | (2,057,401) | (783,398) | - | (3,763,844) | (5,243,790) | (843,742) | (1,995,561) | (46,855,766) |
| Subventions et apports reportés | | | | | | | | | | | | | |
| à la fin de l'exercice | \$11,551,889 | \$1,270,826 | \$21,090,438 | - | - | - | 1,200,000 | 3,000,000 | 6,966,841 | 4,973,710 | 973,258 | 2,929,325 | 53,956,287 |
| Tranche à court terme | 11,551,889 | 1,270,826 | 10,749,000 | - | - | - | 1,200,000 | 2,117,000 | 4,380,000 | 4,973,710 | 973,258 | 2,929,325 | 40,145,008 |
| Tranche à long terme | - | - | 10,341,438 | - | | - | - | 883,000 | 2,586,841 | - | - | - | 13,811,279 |
| | 11,551,889 | 1,270,826 | 21,090,438 | - | - | - | 1,200,000 | 3,000,000 | 6,966,841 | 4,973,710 | 973,258 | 2,929,325 | 53,956,287 |

| | | | | | | | | | | | | | 2014 |
|---|------------------------|--|---------------------|--|---|--|---|--|--------------------------------------|---------------------------------|---|----------------|--------------|
| | Financement de base | Programme spécial pour l'énergie | d'apprentissage par | Programme d'innovations dans le domaine social (SIP) | Programme d'initiatives pour les scientifiques et ingénieurs en affaires | Programme pour le calcul numérique intensif | Programme de Démonstration du principe en sciences médicales | Programme pour la coentreprise Ontario-Alberta | Programme Young Entrepreneur Seed | Programme Talent <i>Edge</i> | Programme Healthcare Innovation Procurement Demonstration | Autres apports | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Subventions et apports reportés au | | | | | | | | | | | | | |
| début de l'exercice | 5,403,156 | 4,621,017 | 279,257 | 167,577 | 884 | 2,850,117 | - | - | | | | 2,304,070 | 15,626,078 |
| Subventions et apports reçus (renvoyés) | 31,750,401 | 29,511 | 5,000,000 | (52,574) | 518,305 | (250,000) | 3,000,000 | 2,000,000 | 2,000,000 | 10,000,000 | 800,000 | 1,377,267 | 56,172,910 |
| Revenus de placement acquis | - | - | - | 5,547 | - | 9,587 | - | - | - | - | - | - | 15,134 |
| Montants comptabilisés comme revenus | (29,730,086) | (2,025,807) | (279,257) | (120,550) | (519,189) | (2,556,424) | (2,226,143) | - | - | - | - | (1,257,225) | (38,714,681) |
| Subventions et apports reportés | | | | | | | | | | | | - | |
| à la fin de l'exercice | 7,423,471 | 2,624,721 | 5,000,000 | - | - | 53,280 | 773,857 | 2,000,000 | 2,000,000 | 10,000,000 | 800,000 | 2,424,112 | 33,099,441 |
| | | | | | | | | | | | | | |
| Tranche à court terme | 6,923,071 | 2,624,721 | 5,000,000 | - | - | 53,280 | 773,857 | 2,000,000 | 2,000,000 | 5,000,000 | 800,000 | 2,424,112 | 27,599,041 |
| Tranche à long terme | 500,400 | - | - | - | - | - | - | - | - | 5,000,000 | - | - | 5,500,400 |
| | 7,423,471 | 2,624,721 | 5,000,000 | - | - | 53,280 | 773,857 | 2,000,000 | 2,000,000 | 10,000,000 | 800,000 | 2,424,112 | 33,099,441 |

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

7 Soldes de fonds affectés à l'interne

Le conseil d'administration a constaté le besoin d'une réserve opérationnelle pour le cas où il y aurait une radiation des activités. À compter du 31 mars 2014, les administrateurs ont affecté à l'interne un montant de 4 000 000 \$ comme réserve opérationnelle.

Le conseil d'administration a déterminé certaines initiatives futures d'importance stratégique pour appuyer les objectifs de l'OCE. À compter du 31 mars 2014, les administrateurs ont affecté à l'interne un montant de 4 500 000 \$ pour certaines initiatives stratégiques à venir.

8. Programs

Dans le cadre des activités des CEO, les partenaires de projet doivent cofinancer différents projets et différentes activités; toutefois, Les CEO ne comptabilisent pas ces fonds et apports en espèces dans ses états financiers, car ils sont versés directement par les partenaires de projet aux organismes qui les réalisent, comme c'est généralement le cas.

(a) Programme spécial pour l'énergie

En mars 2007, le ministère de la Recherche et de l'innovation a fourni 15 millions de dollars aux CEO pour la recherche et le développement d'énergies propres révolutionnaires. Les fonds, qui ont été injectés dans six projets et augmentés du financement direct d'associés provenant du secteur, permettront de s'attaquer à des questions cruciales touchant à l'énergie renouvelable en Ontario. Ces questions comprennent notamment la demande en énergie solaire en tant que source énergétique de remplacement viable et abordable, les besoins liés à la mise sur pied de programmes et de systèmes visant à mieux gérer la consommation d'énergie, et la possibilité d'accéder facilement aux énergies propres de remplacement. Les six projets touchent à l'énergie solaire, l'énergie associée à l'hydrogène, la conservation de l'énergie et la gestion de la demande. On s'attend à ce que les projets, uniques en leur genre, permettent d'ériger des ponts entre les chefs de file de l'industrie et les universitaires de la province.

(b) Incubateurs d'Entreprises reliées au Campus (« CLA ») et Activités entrepreneuriales sur le campus (« AEC) (anciennement le « Programme d'apprentissage par l'expérience » (« ELP »))

Le 1^{er} juillet 2011, le ministère de la Recherche et de l'innovation a octroyé 5 millions de dollars en financement à ELP. Le 28 mars 2013, la fin du programme ELP a été reportée au 31 mars 2015, avec 5 millions de dollars supplémentaires en financement. Au 31 mars 2015, la fin du programme a été reportée au 31 mars 2016, et celui-ci a été rebaptisé Activités entrepreneuriales sur le campus et associé au programme CLA.

Dans le cadre du Fonds pour la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat et du Fonds d'initiatives jeunesse en vertu de la Stratégie emploi jeunesse, le gouvernement de l'Ontario a fourni un montant de 20 millions de dollars pour financer des CLA qui facilitent et soutiennent les activités d'entrepreneuriat dans les universités et les collèges de l'Ontario. Le programme CLA devrait être achevé d'ici le 30 septembre 2018.

Le financement CLA permettra aux établissements postsecondaires de créer, améliorer et soutenir une culture d'entrepreneuriat parmi les étudiants de leurs régions et d'intégrer ces activités entrepreneuriales parmi les étudiants et les jeunes de leurs régions. Il permettra en outre d'intégrer ces activités entrepreneuriales avec celles des investisseurs, du secteur et autre intervenant de la région.

Au moyen du financement fourni, les résultats ci-dessous devraient être atteints par les établissements postsecondaires :

- (i) créer des centres de liaison reliés aux campus pour les entreprises en phase de démarrage détenues par des jeunes;
- (ii) veiller au bon fonctionnement selon les meilleures pratiques mondiales des stratégies et programmes d'entrepreneuriat reliés au campus;
- (iii) exploiter les activités pédagogiques et parascolaires pour exposer les étudiants et toutes les disciplines aux principes de l'entrepreneuriat;
- (iv) aider les jeunes à déterminer si l'entrepreneuriat est un choix de carrière viable;
- (v) s'assurer que les stratégies et programmes d'entrepreneuriat reliés au campus respectent et s'intègrent aux investissements en innovation, commercialisation et entrepreneuriat existant de la province de l'Ontario, ainsi qu'avec la communauté environnante d'entrepreneurs, d'investisseurs et de sociétés existantes;
- (vi) s'appuyer sur les réseaux existants d'investisseurs, d'anciens, de mentors et d'autres actifs de la communauté, et les accroître, pour soutenir les entreprises des jeunes;
- (vii) étendre le flot de jeunes entrepreneurs « prêts pour l'investissement » et fournir le capital sur le marché nécessaire au démarrage et à la croissance des entreprises dirigées par des jeunes.

Pour les institutions qui ne reçoivent pas de financement CLA, le programme AEC les aide à créer, gérer et faire croître des programmes fondés sur les projets et l'expérience établis pour les jeunes entrepreneurs qui permettront d'accroître et de faire avancer la qualité des nouvelles entreprises et collaborations sectorielles découlant des établissements d'enseignement de l'Ontario en:

- (i) établir un contact entre le secteur et les étudiants de niveau postsecondaire ainsi que les nouveaux diplômés ayant des talents d'entrepreneur;
- (ii) encadrer les jeunes entrepreneurs qui cherchent à lancer et développer une entreprise;
- (iii) donner la chance aux jeunes entrepreneurs de développer des prototypes et d'approvisionner leurs premiers clients et répondre aux besoins d'affaires;
- (iv) appuyer le marché en lui fournissant un accès aux nouveaux entrepreneurs les plus efficaces et les plus compétents;
- générer des résultats économiques durables et la création de nombreux emplois.

(c) Programme pour le calcul numérique intensif

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu une entente en date du 31 mars 2012. À leur tour, les CEO ont conclu une entente de protocole avec IBM Canada et un consortium universitaire dirigé par l'université de Toronto afin de mettre sur pied la Southern Ontario Smart Computing, une plateforme de recherche pour la collaboration et l'innovation unique au Canada. Le partenariat a commencé le 31 mars 2012 et expire le 31 mars 2015. Les fonds octroyés par le ministère de la Recherche et de l'Innovation s'élèvent à 7 millions de dollars.

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

8 Programmes - (suite)

(d) Programme de Démonstration du principe en sciences médicales (« MScPoP »)

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu un accord en date du 28 mars 2013, en vertu duquel 3 millions seront injectés dans le programme par le ministère de la Recherche et de l'Innovation. Le programme MScPoP accélère le développement des technologies en stade précoce qui émanent des recherches en biochimie et en sciences de la vie menées dans les universités et les centres de recherches hospitaliers de l'Ontario, et ce, en fournissant une assistance relativement à l'évaluation de marché initiale, à la mise en place de la propriété intellectuelle, à l'élaboration de stratégies commerciales, l'élaboration de plans d'affaires et la production de prototypes afin de les positionner pour l'octroi de licences et la commercialisation. La fin du programme ELP a été reportée au 30 juin 2019, avec un montant de financement supplémentaire de 4,6 millions de dollars.

(e) Programme pour la coentreprise Ontario-Alberta (« OAJV »)

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu un accord en date du 25 mars 2013, en vertu duquel 2 millions de dollars seront injectés dans le programme par le ministère de la Recherche et de l'Innovation. Le programme OAJV a pour but de rapprocher les entreprises et les chercheurs de l'Ontario et de l'Alberta pour leur donner l'occasion de lancer des projets bilatéraux en R et D en coentreprise pour la création de produits et de processus novateurs. Les CEO visent à :

- (i) Stimuler la mise sur pied de projets innovants en R ET D pour démontrer le fort potentiel commercial et les avantages d'une collaboration Ontario-Alberta;
- (ii) Promouvoir la technologie et le transfert des connaissances entre les deux provinces;
- (iii) Encadrer les partenariats interprovinciaux et les projets de recherche collaboratifs au sein du secteur, du milieu universitaire et du gouvernement en insistant sur la commercialisation;
- (iv) Promouvoir et appuyer la recherche orientée vers le marché et le développement des technologies;
- Améliorer les résultats du développement économique dans les deux provinces.

La fin du programme ELP a été reportée au 30 septembre 2019, avec 2 millions de dollars supplémentaires en financement.

(f) Young Entrepreneur Seed Program (le « SmartStart Seed Funding Program »)

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu une entente en date du 6 mars 2014, en vertu duquel le Ministère versera 2 millions de dollars à la conclusion de l'entente, et 7 millions supplémentaires à mesure que les étapes déterminées auront été atteintes. Le programme SmartStart Seed Funding est conçu pour aider les jeunes entrepreneurs de 18 et 29 ans à faire passer leur entreprise en démarrage de l'étape de la conception du produit à celles de l'entrée sur le marché et du développement de leur entreprise. Le programme SmartStart Seed Funding fournit des capitaux de lancement, finance les formations visant le développement des compétences d'affaires pour les entreprises en démarrage établies en Ontario et dirigées par de jeunes entrepreneurs, les aide à faire croître leur entreprise et veille à ce qu'ils aient le financement adéquat et les outils nécessaires pour répondre aux besoins des clients. Le programme SmartStart Seed Funding a été lancé en avril 2014 et se terminera en septembre 2018.

L'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario a consenti à faire une contribution non remboursable de 9 millions de dollars pour financer les coûts admissibles liés au programme SmartStart Seed Funding dont la date de réalisation prévue est le 31 mars 2018. Cet apport soutiendra le financement du ministère de la Recherche et de l'Innovation et sera employé à appuyer des entreprises en phase de démarrage dirigées par des personnes âgées de 30 ans et plus. De plus, il apportera un niveau accru de soutien aux entreprises dirigées par des personnes âgées de 18 ans à 29 ans.

(g) Programme Talent Edge

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu un accord en date du 22 janvier 2014, en vertu duquel 10 millions de dollars seront injectés dans le programme par le Ministère. Le programme TalentEdge offre aux étudiants et aux nouveaux diplômés de l'Ontario la possibilité de vivre des expériences sur le marché du travail, ce qui permet aux stagiaires et aux agrégés supérieurs de recherches de mettre en pratique leurs compétences et d'appliquer les outils de dernière génération pour résoudre les enjeux de l'industrie. Le programme commençait en février 2014 et devrait être achevé en septembre 2018.

(h) Programme Avancée Santé (anciennement le « Programme Healthcare Innovation Procurement Demonstration »)

Le 21 mars 2014, le ministre des Services gouvernementaux (« MSG ») et les CEO ont conclu un accord de financement, selon lequel un maximum de 3 727 500 \$ sera accordé par le MSG. Le programme AdvancingHealth Demonstration a été mis sur pied pour promouvoir l'innovation dans le secteur public des soins de santé de l'Ontario, et ce, en associant les produits et services innovants aux besoins en soins de santé. Ce projet a été réalisé grâce à des partenariats entre des organisations publiques en soins de santé, des entreprises privées et des institutions scolaires. Le but en est de promouvoir l'innovation des soins de santé, et ce, pour améliorer ses résultats, rehausser l'expérience du patient et utiliser les ressources de manière efficace en investissant dans la mise sur pied de projets de démonstrations collaboratifs qui indiquent clairement le potentiel d'une mise à niveau à l'échelle du système et apportent des preuves solides en sa faveur. La date de clôture du programme AdvancingHealth Demonstration est le 30 septembre 2017.

9. Engagements

Les paiements minimums futurs liés au contrat de location-exploitation s'établissent comme suit :

| | \$ |
|------|---------|
| 2016 | 376 417 |
| 2017 | 200 440 |
| 2018 | 163 631 |
| 2019 | 40 908 |
| | 781 396 |
| | |

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

10. Régime de retraite

Les CEO gèrent un régime à cotisations déterminées. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux des CEO dans un fonds géré indépendamment. La charge de retraite est égale aux cotisations versées par les CEO. Les cotisations payées et passées en charges par les CEO s'élevaient à 416 638 \$ (2014 - 377 691 \$).

Au cours de l'exercice 2015, les CEO ont adopté le chapitre 3462, Avantages sociaux futurs, du Manuel de CPA. L'application de cette norme n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information relativement au régime de retraite à cotisations déterminées des CEO.

GOUVERNANCE DES CENTRES D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO INC.

Conseil d'administration 2014/15

Michael J. Nobrega

Administrateur de sociétés PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brian Armstrong, Q.C.

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE COMITÉ EXÉCUTIF COMITÉ DE GOUVERNANCE (PRÉSIDENT) COMITÉ DES MISES EN NIOMINATION

Andrew Abouchar

Tech Capital Partners Inc. COMITÉ EXÉCUTIE COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Dr. Tom Corr

Président et chef de la direction Centres d'excellence

Dr D. George Dixon

Vice-président, recherche universitaire University of Waterloo COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Dr Mo Elbestawi

Vice-président, recherche et affaires internationales McMaster University COMITÉ DE GOUVERNANCE COMITÉ DES MISES EN NOMINATION

Colin Kelleher

Caliber Structures Limited COMITÉ DES MISES EN NOMINATION COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

William J. McClean

Administrateur de sociétés COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Dr. Dan Patterson

Niagara College COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION

Bob Richardson Vice-président directeur et

chef national des pratiques, Affaires publiques - Canada Edelman COMITÉ EXÉCUTIF

COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION COMITÉ DES MISES EN NOMINATION (PRÉSIDEN'

Dr. Molly S. Shoichet

Professeur, Ingénierie chimique et chimie appliquée University of Toronto COMITÉ DES MISES EN NOMINATION COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Michael Silagadze Fondateur

Top Hat COMITÉ DE GOUVERNANCE COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Caroline Somers

Co-chef de la direction, Cassidy Bay Group, et présidente, Capital Angel Network COMITÉ EXÉCUTIF COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION (PRÉSIDENTE) COMITÉ DES MISES EN NOMINATION

Barbara Wilkes Présidente

Management Initiatives Inc. COMITÉ EXÉCUTIF COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT (PRÉSIDENTE) COMITÉ DE GOUVERNANCE

Observateurs

Giles Gherson

Ministre adjoint Ministère de la Recherche et de l'Innovation, Ministère du Développement économique, de l'emploi et des Infrastructures

Bill Mantel

Sous-ministre adjoint, division de la recherche, de la commercialisation et de l'entrepreneuriat, ministère du Développement économique, de l'emploi et des Infrastructures, ministère de la Recherche et de l'Innovation

George Cadete

Directeur, office de la commercialisation Ministère du Développement économique, de l'emploi et des Infrastructures, ministère de la Recherche et de l'Innovation

Équipe de direction

Dr Tom Corr

Président et chef de la direction

Bob Civak

Vice-président principal, développement des affaires et

Narinder Dehal

programmes et administration

Sharon Jobity

Vice-présidente, ressources humaines et acquisition de talents

Dr. Claudia Krywiak

Vice-présidente, développement corporatif, planification et initiatives stratégiques

Anne Wettlaufer

Vice-présidente, marketing, communications et affaires publiques

Les Centres d'excellences de l'Ontario sont membre de l'Institut des administrateurs de sociétés IAS).



Les Centres d'excellence de l'Ontario favorisent un environnement de travail sain, qui est la clé du bien-être et par conséquent, de l'innovation.





TORONTO | MISSISSAUGA | OTTAWA | WATERLOO | WINDSOR | LONDON | HAMILTON | MARKHAM | OSHAWA www.oce-ontario.org | info@oce-ontario.org | Sans frais : 1.866.759.6014











